

**UNION INTERPARLEMENTAIRE- UIP**  
**COMPTE RENDU DE L'AUDITION ANNUELLE UIP-ONU**  
**21-22 FÉVRIER 2019**

L'Union interparlementaire a organisé, au siège des Nations Unies, les 21 et 22 février 2019, une audition parlementaire sur le thème : «*La réponse parlementaire aux nouveaux défis du multilatéralisme* ». Cette audition visait à donner une perspective parlementaire sur une problématique particulièrement actuelle des relations internationales : le système multilatéral, qu'il s'agisse du système des Nations Unies, des institutions de Bretton-Woods ou encore de l'Organisation mondiale du commerce, a été créé au lendemain de la seconde guerre mondiale, en réaction aux ravages que celle-ci avait causés ; or, ce système souffre de nos jours d'une contestation de principe par certaines des puissances mondiales les plus influentes, et la confiance dont il jouissait tend à se dégrader dans de nombreux secteurs de l'opinion ; ces évolutions sont d'autant plus préoccupantes que les grands problèmes du nouveau siècle, qu'il s'agisse du dérèglement climatique, des migrations, et d'une façon générale, les défis de la mondialisation, appellent des solutions globales qui dépassent le cadre national.

La délégation du Parlement français qui a participé à la session de New-York était composée de M. **Hervé Maurey**, Sénateur, Président de la commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, de Mme **Nadia Essayan**, Députée, de M. **Philippe Gosselin**, Député, et de M. **Claude Raynal**, Sénateur. Plus de deux cents parlementaires venant de plus de 60 pays se sont réunis à New-York.

Le 21 février, après les allocutions d'ouverture de Mme Maria Fernanda Espinosa Garcés, présidente de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et de Mme Gabriela Cuevas Barron, présidente de l'UIP, la première séance de l'audition parlementaire a été consacrée à un premier débat général intitulé «*Le multilatéralisme à la croisée des chemins : bilan général et défis émergents* » qui se proposait de procéder à une évaluation générale des réussites et des échecs du multilatéralisme dans la défense de la paix et la promotion de la prospérité mondiale. Le cadre du débat a été tracé par les interventions liminaires de Mme Ravza Kavakci Kan, parlementaire turque, de M. Peter Beyer, parlementaire allemand, de M. Luis Gallegos, représentant permanent de l'Equateur auprès des Nations Unies, et de Mme Elizabeth Cousens, Directrice générale adjointe de la Fondation des Nations Unies. Les interventions ont porté, avec des approches différentes, sur la nécessité de concilier la recherche de solutions globales et le respect des souverainetés nationales ainsi que de déterminer le niveau approprié auquel les mesures doivent être prises.

Une seconde table ronde, tenue dans la matinée, portait sur «*La dimension nationale du multilatéralisme : des réformes institutionnelles pour l'amélioration de la vie politique* ». Le débat a été introduit par quatre propos liminaires : Mme Hege Liadal, parlementaire norvégienne, a insisté sur le fait qu'un petit pays comme la Norvège était plus conscient qu'un autre de la nécessité de travailler avec le reste du monde ; Mme Milica Pejanovic-Duriscic, représentante permanente du Monténégro auprès des Nations Unies, a insisté pour sa part sur le fait qu'il ne suffisait pas d'adopter de bonnes lois et de bonnes politiques, il fallait aussi faire l'effort de les rendre compréhensibles et de les justifier auprès de l'opinion et des parlementaires ; M. Charles Chauvel, du PNUD, a cité une vaste enquête internationale qui met en lumière que les sociétés les moins tolérantes à l'égard de la diversité sont plus hésitantes dans leur soutien à la démocratie ; enfin, M. Richard Gowan, chercheur émérite au Centre pour la recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, a estimé que la crise financière de 2008 continuait de porter préjudice au multilatéralisme et que les réseaux sociaux et les «*fake news* » constituaient un contexte global favorable à la diffusion des idées populistes ; là où la défense des politiques globales s'exprime le plus souvent en termes

vagues et ambitieux, les tenants du populisme montrent des choses concrètes à forte résonnance politique : des fermetures d'usine, des arrivées massives de migrants ; la défense du multilatéralisme est devenue plus difficile : dans les années cinquante, les objectifs de la Banque mondiale se mesuraient en construction de ponts et de routes ; aujourd'hui les objectifs sont plus abstraits et plus difficiles à saisir.

Intervenant au nom de la délégation française, M. **Hervé Maurey** a estimé que les parlementaires étaient investis d'un rôle essentiel dans la sensibilisation de l'opinion à la nécessité de prendre des mesures en faveur du développement durable ; il a indiqué que les projets de loi de finances allaient désormais être assortis, en France, d'études d'impact pour permettre au Parlement d'apprécier les effets des mesures proposées sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Il a estimé que la sensibilisation de l'opinion aux exigences du développement durable n'était pas une tâche facile, comme l'illustre le mouvement social des « *gilets jaunes* » en France qui avait été déclenché par un relèvement de la fiscalité sur les carburants.

Dans l'après-midi, les parlementaires ont entendu une allocution de M. Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies. Celui-ci a estimé qu'il fallait prendre en compte que les institutions multilatérales travaillaient aujourd'hui sous la pression de forces populistes et nationalistes et qu'il était plus que jamais nécessaire de montrer aux peuples que les institutions s'occupaient concrètement de leurs problèmes. Il a cité les résultats obtenus au Yémen, l'accord trouvé entre la Grèce et la Macédoine, ou encore l'adoption du pacte mondial sur les migrations ou la tenue de la COP à Katowice comme des réussites qui montrent qu'il est toujours possible de rapprocher des conceptions de départ différentes.

Au cours de la troisième table ronde, consacrée à « *l'égalité des sexes à l'ONU et au-delà* », Mme Asa Regner, directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes, Mme Susan Kihika, parlementaire kenyane, Présidente du bureau des femmes parlementaires de l'UIP, Mme Ana Maria Menendez, conseillère principale du Secrétaire général pour les questions politiques, et M. Brian Heilman, spécialiste principal de recherche à Promundo, ont évoqué les progrès qui restent à accomplir partout dans le monde pour que les femmes accèdent réellement aux responsabilités et soient parties prenantes à la prise de décision ; ont été dénoncées les violences et les agressions sexuelles auxquelles sont exposées les femmes, y compris dans les parlements, ainsi que le rôle des stéréotypes genrés. Intervenant au nom de la délégation française, Mme **Nadia Essayan** a rappelé que l'égalité femmes-hommes était au cœur de la politique de la France, que le Président de la République l'avait érigée en grande cause de son quinquennat, et l'avait placée au cœur de l'action de la présidence française du G7. La France soutient donc pleinement l'action d'ONU Femmes et a apporté une contribution active à l'adoption et à la mise en œuvre des résolutions « *femmes, paix et sécurité* » du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'égalité entre les femmes et les hommes est une condition de la justice sociale et il est essentiel que les femmes aient toute leur place dans le processus de décision politique afin de garantir au mieux les droits des femmes et des filles dans l'ensemble des objectifs du développement durable. Mais c'est un effort de longue haleine : les lois françaises qui garantissent l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats politiques a permis une forte progression de la proportion des femmes au parlement : 39 % à l'Assemblée nationale, et 33 % au Sénat. Malgré cela, les plus hautes responsabilités continuent d'être monopolisées par des hommes : la Présidence de la République, la Présidence de l'Assemblée nationale, celle du Sénat, celle du Conseil constitutionnel. Le parlement français s'est doté, dans chacune des deux assemblées, d'une délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes qui peut contribuer à faire avancer utilement les choses. Mme **Nadia Essayan** a en outre estimé que l'UIP devait appeler avec encore plus d'énergie tous les parlementaires de l'UIP à s'engager à proposer et à faire voter une loi sur la parité en politique dans tous les pays qui ne l'ont pas encore fait et à réserver des postes aux femmes. Pour elle, cette proposition concrète peut s'accompagner

efficacement d'un débat au sein des parlements sur la nécessité d'améliorer cette représentation réelle des femmes. Cette proposition pourrait être débattue lors de la prochaine assemblée de l'UIP. Elle a proposé que des délégations d'ONU Femmes et du Forum des femmes parlementaires de l'UIP puissent venir à la rencontre des parlements nationaux pour faire progresser ce sujet.

Au cours de l'après-midi, une quatrième table ronde a porté sur le thème : « *Investir dans le multilatéralisme : le déficit de financement de l'ONU* » qui a abordé la question du financement de l'ONU et des trois principaux volets de sa mission : la paix et la sécurité, le développement, et les droits de l'homme. Celle-ci a été introduite par Mme Cecilia Widegren, parlementaire suédoise, Mme Gillian Bird, représentante permanente de l'Australie auprès des Nations Unies, M. Miroslav Jenca, secrétaire-général adjoint pour l'Europe, l'Asie Centrale et les Amériques du département des affaires politiques de l'ONU, et M. Peter Yeo, Président de Better world campaign. Au cours du débat, certains intervenants ont proposé de compenser l'insuffisance des contributions des Etats par le recours à des financements provenant d'entreprises privées. M. **Philippe Gosselin** a cependant estimé que le recours à des financements privés pour financer les missions de l'ONU posait question, car l'on pouvait légitimement se demander si ces financements ne seraient pas assortis de contreparties. Tout en se déclarant d'une façon générale favorable à l'économie de marché, il a estimé que dans la recherche de solutions, cette piste ne soit pas la meilleure. Il a considéré que le financement du système international devait continuer de relever des Etats.

La cinquième table ronde s'est tenue dans la matinée sur le thème « *Vers une gouvernance mondiale plus réactive : la revitalisation de l'Assemblée générale* ». Elle a été introduite par M. Farooq Hamid Naek, Sénateur pakistanais, Mme Sima Sami Bahous, représentante permanente de la Jordanie auprès de l'ONU, M. Michael Mlynar, représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'ONU, Mme Louise Rurup, directrice de Friedrich-Ebert Stiftung. M. **Philippe Gosselin** a formulé deux propositions pour que les parlementaires soient davantage associés aux travaux de l'ONU : il a souhaité que des parlementaires soient plus systématiquement associés aux délégations nationales qui participent aux Assemblées générales de Nations Unies ; il a également proposé d'intégrer des représentants de l'UIP dans les instances de décision des Agences de l'ONU qui en sont, en quelque sorte, le bras opérationnel.

Une sixième table ronde « *renforcer l'efficacité de la prévention et du règlement des conflits, et du maintien de la paix* », a été introduite par M. José Echaniz, député espagnol, M. Marc-André Franche, chef de service du financement des activités de consolidation de la paix de l'ONU, Mme Karin Landgren, directrice exécutive de Security council report, et Mme Paige Arthur, directrice adjointe du Center on International Cooperation de l'Université de New York.

La septième et dernière table ronde, tenue dans l'après-midi, a porté sur « *Le système multilatéral aux yeux du public : l'impact de la communication de masse* ». Les débats ont été introduits par les propos liminaires de M. Scott Ryan, Président du Sénat australien, Mme Safa Al-Hashim, parlementaire koweïtienne, M. Stephane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Mme Elmira Bayrasli, rédactrice de Foreign policy interrupted, Bard college et M. David Bollier, directeur au Schumacher Center for a New Economics. Ils ont porté sur la perception qu'a aujourd'hui l'opinion de l'ONU et du système multilatéral, sur la façon dont celui-ci doit s'adapter à la communication de masse et sur la contribution que peuvent apporter les parlementaires peut permettre à l'ONU de mieux répondre aux attentes des peuples. Intervenant au nom de la France, M. **Hervé Maurey** a estimé que le rôle des parlementaires ne devait pas se limiter à voter les crédits qui financent les contributions versées par les Etats à l'ONU, mais qu'ils devaient être davantage associés à ses travaux. Il a relevé que, dans le souci de s'ouvrir à la société civile, l'ONU faisait une place croissante aux

ONG. Mais il a estimé qu'elle devrait aussi à l'avenir associer davantage les parlementaires à ses réunions et à ses activités, et en particulier aux COP.

La délégation parlementaire s'est également entretenue, le 22 février, avec S.E. M. François Delattre, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'ONU, au siège de la Représentation permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies.

A l'issue de sa mission, la délégation a souhaité formuler un certain nombre de recommandations.

Elle a souhaité inciter le gouvernement à préserver, voire à renforcer les financements, et en particulier les financements volontaires, qu'apporte le gouvernement français à l'ONU, de façon à consolider la légitimité des positions défendues par la France, et les candidatures qu'elle soutient au sein des instances de direction.

Elle invite à communiquer davantage sur l'action positive de l'ONU et sur le rôle actif et central joué par la représentation permanente de la France.

Elle souhaite que les parlementaires puissent participer aux grandes réunions de l'ONU, en étant intégrés aux délégations nationales, et qu'ils puissent être associés aux agences opérationnelles de l'ONU.

Elle apporte son soutien à la position défendue par la France en faveur d'une augmentation limitée du nombre de membres du Conseil de Sécurité qui contribuerait à renforcer sa légitimité.